

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation

- Présentation des conclusions du groupe de travail sur les possibilités ouvertes par l'inscription dans la Constitution d'un droit à la différenciation (MM. Jean-René Cazeneuve et Arnaud Viala, co-rapporteurs) 2

Mercredi
13 Février 2019
Séance de 18 heures

Compte rendu n° 10

SESSION ORDINAIRE DE 2018-2019

**Présidence de
M. Jean-René
CAZENEUVE,
*Président***



La réunion débute à 18 heures 05

Présidence de M. Jean-René Cazeneuve, président

Cette réunion ne fait pas l'objet d'un compte rendu écrit.

Les débats sont accessibles sur le portail vidéo du site de l'Assemblée nationale à l'adresse suivante :

<http://assnat.fr/na36Zn>

La réunion s'est achevée à 19 heures 20.



Membres présents ou excusés

Présents. - M. Stéphane Baudu, M. Jean-René Cazeneuve, M. Charles de Courson, M. Olivier Gaillard, M. Christophe Jerretie, Mme Catherine Kamowski, M. Jean-Claude Leclabart, Mme Christine Pires Beaune, M. Rémy Rebeyrotte, M. Raphaël Schellenberger, M. Arnaud Viala.

Excusés. – M. Thibault Bazin, M. Paul Christophe, Mme Véronique Louwagie.

Assistait également à la réunion. – M. Belkhir Belhaddad.